

**station d'épuration de Vidy :
vers un traitement plus performant des eaux usées**

La Municipalité propose de poursuivre les études en vue de la rénovation complète de la station d'épuration de Vidy. Au préalable et dès le mois prochain, Lausanne mènera des essais pilotes de traitement des micropolluants présents dans les eaux usées. En partenariat avec la Confédération et l'Etat de Vaud, divers procédés d'élimination seront évalués à la STEP. 12,4 millions de francs seront nécessaires pour mener l'ensemble des études. Près de 140 millions de francs seront investis pour moderniser les installations datant des années 60.

Construite en 1964, la STEP de Vidy traite chaque année 40 millions de m³ d'eaux usées provenant de Lausanne et de 15 communes environnantes. La Municipalité prévoit de la rénover en profondeur pour améliorer le traitement des eaux usées. Elle sollicite un crédit de 3,8 millions de francs pour entamer la phase de conception et de dimensionnement de l'ouvrage et lancer les appels d'offres pour réaliser les travaux. Près de 140 millions de francs seront nécessaires à la modernisation des installations et à l'augmentation de leur capacité de traitement. Les variantes de financement de ce crédit d'investissement devront encore être étudiées.

Avant de lancer les travaux et en étroite collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement et le service cantonal des eaux, sols et assainissement (SESA), Lausanne va mener, après Regensdorf, des essais pilotes pour traiter les micropolluants contenus dans les eaux usées. L'état des cours d'eau et lacs suisses s'est fortement amélioré ces trente dernières années grâce à la qualité des systèmes d'assainissement. Les procédés classiques d'épuration ne parviennent cependant pas à éliminer certains composants de produits de consommation courante. Médicaments, produits de beauté ou de nettoyage, désinfectants, pesticides, le recours à ces substances chimiques par la population et l'industrie n'est pas sans conséquence sur le milieu naturel. Il représente un défi au niveau mondial.

Deux types d'essais seront menés à Lausanne. Les premiers auront pour objectif de confirmer les possibilités offertes par un traitement à l'ozone. Les seconds vérifieront l'efficacité d'un procédé basé sur l'utilisation combinée de charbon actif en poudre et d'une filtration membranaire. Un crédit de 8.63 millions de francs est demandé pour la mise en oeuvre des essais. Ces derniers démarreront en novembre 2008, la Confédération ayant conditionné son soutien de 2,5 millions de francs à leur lancement cette année encore. Le canton de Vaud devrait soutenir l'opération à hauteur de 900'000 francs.

Des actions préventives seront en outre menées dès l'année prochaine pour informer la population sur la problématique des micropolluants et sur les possibilités d'en diminuer les émissions.

La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00**
- **Fadi Kadri, chef du service d'assainissement, tél. 021 315 79 13**

Le préavis n° 2008/45 se trouve sur internet à l'adresse www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 29 octobre 2008



Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch